

Projet de renouvellement urbain - Secteur Prévert-Le Moura

Livret d'information sur le projet et la démarche de concertation



Pour plus d'informations et participer à la concertation,
rendez-vous sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

Bordeaux Métropole pilote et anime le renouvellement urbain de 11 quartiers répartis sur 8 communes pour construire une métropole de proximité, solidaire et écologique, en plaçant l'humain au coeur des processus.

Qu'est-ce qu'un projet de renouvellement urbain ?

C'est un projet de rénovation complète des quartiers qui touche à toutes ses composantes : l'habitat, les activités économiques, les équipements publics, les voiries et les espaces verts.

Bordeaux Métropole agit de manière globale sur le cadre de vie des habitants, le renforcement du lien social, la valorisation des atouts des quartiers et leur intégration dans l'agglomération en travaillant avec différents partenaires : les habitants et les usagers des quartiers qui sont les premiers concernés par ces projets, l'Etat, la Région, le Département, les communes, les bailleurs sociaux, les aménageurs etc.

SOMMAIRE

1 Le quartier

Son histoire en bref

2 Le projet

Quartier de l'Avenir,
secteur Prévert - le Moura

3 Le programme

Les espaces publics
et les logements

4 La concertation

Historique et enseignements
pour le projet

5 Foire aux questions

Recueil des principales questions
sur le projet et la vie de quartier



1

Le quartier

Son histoire en bref

DU MOURA À PRÉVERT - LE MOURA

Le quartier a évolué au fil du temps depuis le hameau viticole d'une douzaine de maisons - entouré de paysages agricoles avec sa source, sa fontaine et son lavoir - à l'image du « village posé sur la colline » que représente Bassens à cette époque. Il est devenu dans les années 1970 la « cité au milieu des prés » offrant à la population bassenaise des conditions de vie plus saines. **Par la suite, les lotissements de Beauval, de la Pomme d'Or, de la Chênaie, du Clos Saint-James et du Hameau des Sources l'ont entouré.**

Une première vague de modernisation voit le jour dans les années 1990 pour réhabiliter 160 logements usés et vétustes. Le site est une première fois entièrement repensé et redessiné pour valoriser les conditions de vie de ses habitants.



Archives de l'association Histoire et Patrimoine dans « Prévert - le Moura - Récits de vie » © Ville de Bassens et Françoise Duret



Archives municipales dans « Prévert - le Moura - Récits de vie » © Ville de Bassens et Françoise Duret



Archives de la société l'Habitation Économique dans « Prévert - le Moura - Récits de vie » © Ville de Bassens et Françoise Duret

La volonté qui guide aujourd'hui la ville de Bassens et Bordeaux Métropole dans cette nouvelle opération de renouvellement urbain des années 2020 est toujours la même : répondre aux besoins de logement de la population bassenaise tout en apportant davantage de confort dans leur vie quotidienne.



Collection Guy Mayeur dans « Prévert - le Moura - Récits de vie » © Ville de Bassens et Françoise Duret



© Ville de Bassens

Pour retrouver l'histoire complète du quartier, vous pouvez consulter le livret « Prévert - le Moura : Récits de vie » © Ville de Bassens et Françoise Duret - consultable à l'espace Michel Serres



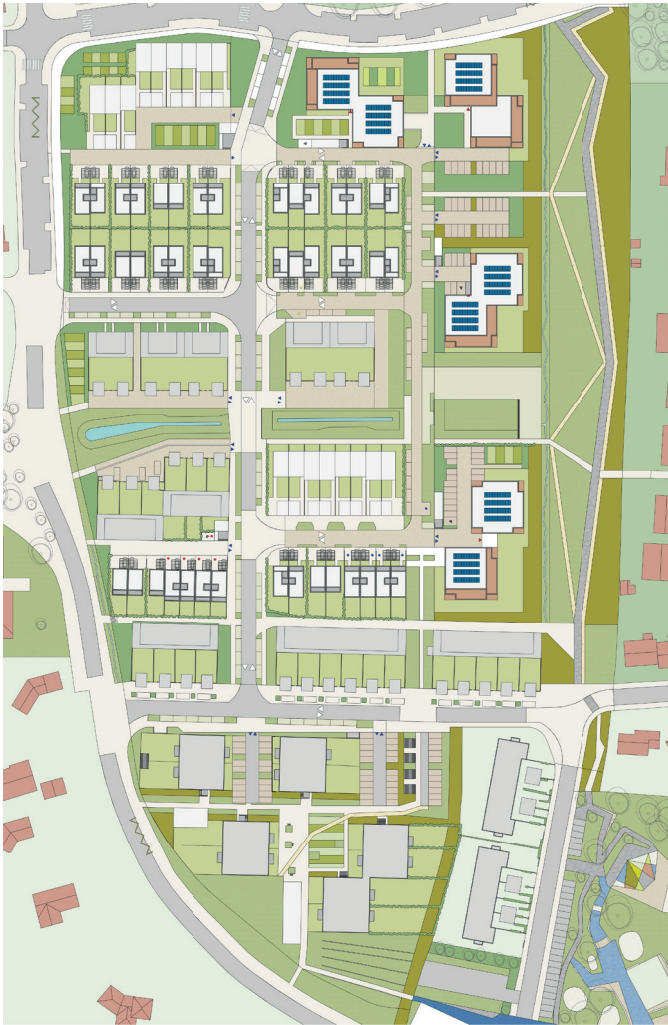
2

Le projet

Quartier de l'Avenir, secteur Prévert - Le Moura

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU SECTEUR PRÉVERT - LE MOURA

Il se situe au Nord de la commune de Bassens, délimité par les rues du Moura, Pomme d'Or et Lafayette. Ce projet propose de reconfigurer le fonctionnement du quartier et de ses espaces publics et de créer du lien entre toutes les entités du quartier de l'Avenir. Il est pensé pour et avec ses habitants dans le but de leur offrir davantage de confort dans leur logement, leurs mobilités et leur vie de quartier.



Plan du permis d'aménager © Agence Taillandier

LES OBJECTIFS DU PROJET



Habitat

- Développer la mixité sociale et urbaine (133 démolitions et 168 constructions)
- Réhabiliter les logements existants de manière qualitative (66 logements réhabilités)
- Améliorer le confort et la qualité des logements (résorber la précarité énergétique)



Équipements publics

- Créer un pôle d'équipements publics de qualité (écoles, espace Michel Serres, espace sportif et de loisirs)



Aménagement des espaces publics

- Offrir des espaces publics, des stationnements et des voiries de qualité
- Préserver et mettre en valeur la nature au cœur du projet
- Améliorer les connexions interquartiers et renforcer les modes de déplacement doux (piétons et cyclistes)



Proximité

- Consolider le lien social
- Changer l'image du quartier

QUI FAIT QUOI ?



Bordeaux Métropole et la ville de Bassens pilotent le projet global et aménagent les espaces publics



+ opérateur privé à désigner

Le bailleur Domofrance s'occupe des opérations de logements (constructions neuves et réhabilitations). Un autre opérateur sera prochainement désigné pour certaines opérations de construction.



3

Le programme

Les espaces publics à venir

Bordeaux Métropole réaménage totalement le fonctionnement et l'aspect des espaces publics : les voies dites périphériques (c'est-à-dire la rue du Moura, la rue Lafayette et la rue de la Pomme d'Or) et les espaces publics internes au secteur dont les voies de circulation et la desserte des futurs logements.

LES VOIES PÉRIPHÉRIQUES

L'objectif est de réduire la vitesse et d'aménager des voies en lien avec les futurs usages du quartier. Bordeaux Métropole propose des aménagements qualitatifs, paysagers et favorables à la marche et au vélo.

Les propositions d'aménagement des voies périphériques

- Réaliser une **voie verte** pour permettre aux piétons et cyclistes de circuler en sécurité et de manière confortable
- Intégrer des **bandes végétalisées** entre la chaussée et la voie verte
- Créer un **cheminement piétonnier qualitatif** (côté opposé à la voie verte)
- Mettre en place des dispositifs **ralentisseurs** pour limiter la vitesse
- **Planter** les nouveaux espaces gagnés sur la voirie notamment autour du carrefour Lafayette / Pomme d'Or
- Créer des **places de stationnement** sur le secteur Moura / Pomme d'Or / Lisières

LES ESPACES PUBLICS INTERNES

L'aménagement des espaces publics internes comprend un travail sur les voies, la création d'une placette et de venelles piétonnes, de prairies humides et d'une coulée verte. Il est guidé par des orientations générales :

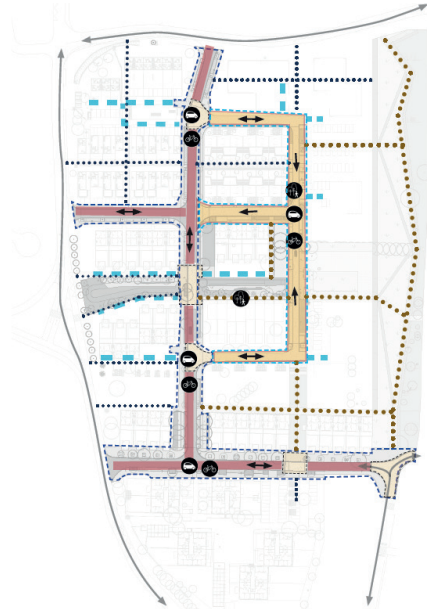
- Inscrire le **quartier dans son environnement** pour le raccrocher au reste de la ville
- **Préserver la végétation existante**, valoriser et renforcer la place de la nature
- **Apaiser la circulation** et renforcer les mobilités douces
- Créer un **lien fort** entre le nord et le sud, l'est et l'ouest du quartier
- Permettre aux habitants et associations de **s'approprier les espaces publics**
- Mettre en place de la vidéoprotection



Plan des espaces publics internes ©Ingérop, Land'Act, Wonderfulight



CIRCULATIONS INTERNES



- Zone 30km/h
- Zone 20km/h
- Axe structurant à double sens
- Voie réservée aux véhicules de service et des riverains
- Zone partagée voitures / piétons / vélos
- Plateau partagé
- Cheminement piéton public
- Venelle piétonne privée
- Voie carrossable
- Voie cyclable
- Circulation piétonne

Les voies principales du quartier seront limitées à 30km/h.

Les voies secondaires partagées seront limitées à 20km/h et définies comme des zones de rencontre.

BILAN DES ARBRES



- 50 arbres existants conservés
- 68 arbres tigés projetés dans l'espace public
- 21 arbres en cèpée projetés dans l'espace public



Images de référence pour les voies structurantes, espaces de rencontre et prairies humides

Les propositions d'aménagement des voies internes

La nouvelle armature urbaine structurante est conçue en s'appuyant sur le réseau existant :

- En créant une **voie nouvelle principale, nord-sud**, s'appuyant sur la rue Yves Montand
- En reconfigurant les **rues Laffue et Prévert**

- En créant un réseau de **voies secondaires**
- En créant une **longue prairie** régulatrice, ouvrant un espace paysager central et en introduisant une diversité de milieux

Un travail très fin a été conduit pour préserver au maximum les arbres existants.



3

Le programme

Les opérations de logements



Ces lots feront l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt avec la constitution d'un panel citoyen pour sélectionner le projet lauréat. Ils représentent environ 77 logements, individuels et collectifs.

Visuel synthétique et non contractuel du projet ©DOMOFRANCHE sur la base du permis d'aménager de Taillandier

LES RÉHABILITATIONS

● CLOS PRÉVERT (lot 9)



Aménagement paysager et réhabilitation des logements (amélioration thermique, réfection des sanitaires) de **35 logements collectifs en site occupé** - Architecte JP GRAS

● LAFAYETTE (lots 4a, 5a, 5c, 6a, 6b)

Aménagement paysager et réhabilitation des logements (amélioration thermique, réfection des sanitaires) de **31 logements individuels groupés en site occupé** - Architecte JP GRAS



LES CONSTRUCTIONS NEUVES



LOT 1A

Construction de **44 logements locatifs sociaux en collectifs** : bioclimatisme, réemploi, Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020), Label NF HABITAT Haute Qualité Environnementale *** (HQE ***), - Architecte Hanuman



LOT 7A

Construction de **8 logements locatifs sociaux en individuel** : réinterprétation des maisons REX, bioclimatisme, réemploi, RE 2020, Label NF HABITAT HQE *** , - Architecte Hanuman



LOT 2

Construction de **14 logements individuels en accession** - réinterprétation des maisons REX, réemploi, jardins en coeur d'îlot, maisons duplex - Architecte Atelier Provisoire



LOT 3

Construction de **25 logements individuels en accession sociale** : cheminements doux, corridors de biodiversité, matériaux biosourcés, réemploi - Architecte dauphins



4

La concertation Historique

Pour accompagner ce projet, la ville de Bassens et Bordeaux Métropole ont mis en place une démarche de concertation portant sur :

- > **La co-construction des espaces publics** pour questionner les pratiques de ces espaces (ce que l'on y fera) et leur aménagement (comment ces pratiques se traduisent dans l'espace)
- > **L'animation de la vie de quartier et le lien entre les habitants et le projet.** L'objectif est de proposer une présence sur le quartier pour

faire vivre le projet depuis sa conception, durant les travaux et jusqu'à son achèvement. Cette animation s'organise avec les acteurs du quartier

- > **L'information régulière sur les avancées du projet.** Dans un souci de transparence sur la mise en oeuvre du projet, il s'agit de présenter régulièrement les étapes aux bassenais



Balade urbaine © Écologie Urbaine & Citoyenne



Atelier 1 © Écologie Urbaine & Citoyenne

JUIN 2022

8 entretiens avec des acteurs et habitants du quartier

20 JUILLET 2022

1 balade urbaine et des stands participatifs sur site

5 OCTOBRE 2022

1 petit-déjeuner du projet et une animation street art - créer ensemble la fresque du projet

15 DÉCEMBRE 2022

1 goûter du projet
1 réunion d'information sur les réhabilitations

2022

LES TEMPS DE RENCONTRE ENTRE L'ÉQUIPE PROJET ET LA POPULATION

5 JUILLET 2022

Réunion publique de lancement de la concertation

29 SEPTEMBRE 2022

1 premier atelier de travail sur les espaces publics

8 NOVEMBRE 2022

1 deuxième atelier de travail sur les espaces publics



QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE CONCERTATION ?

Les usagers du quartier :

- habitants
- usagers de l'espace Michel Serres
- riverains
- enfants des écoles
- associations du quartier

Les Bassenais

Les partenaires de la vie locale :

- ludothèque
- acteurs socio-éducatifs
- périscolaire
- police municipale



Animation Street Art © Écologie Urbaine & Citoyenne

LA MAISON DU PROJET À L'ESPACE MICHEL SERRES



© Ville de Bassens

Une Maison du Projet est mise à la disposition des habitants et usagers du quartier. Elle se situe au sein de l'espace Michel Serres. Elle accueille les principales manifestations liées au projet urbain et une référente du projet y est présente quotidiennement pour répondre aux questions de la population.



Animation Yves Montand, théâtre d'improvisation © Ville de Bassens

23 FÉVRIER 2022

1 troisième atelier de travail sur les espaces publics

30 MARS 2023

1 réunion d'information sur les espaces publics

16 MAI 2023

Des rencontres au pied des habitations entre l'équipe projet et les habitants de Prévert

2023 et +

22 FÉVRIER ET 14 MARS 2023

2 ateliers avec les enfants de l'école Rosa Bonheur

5 AVRIL 2023

1 événement pour la démolition d'Yves Montand - exposition et théâtre



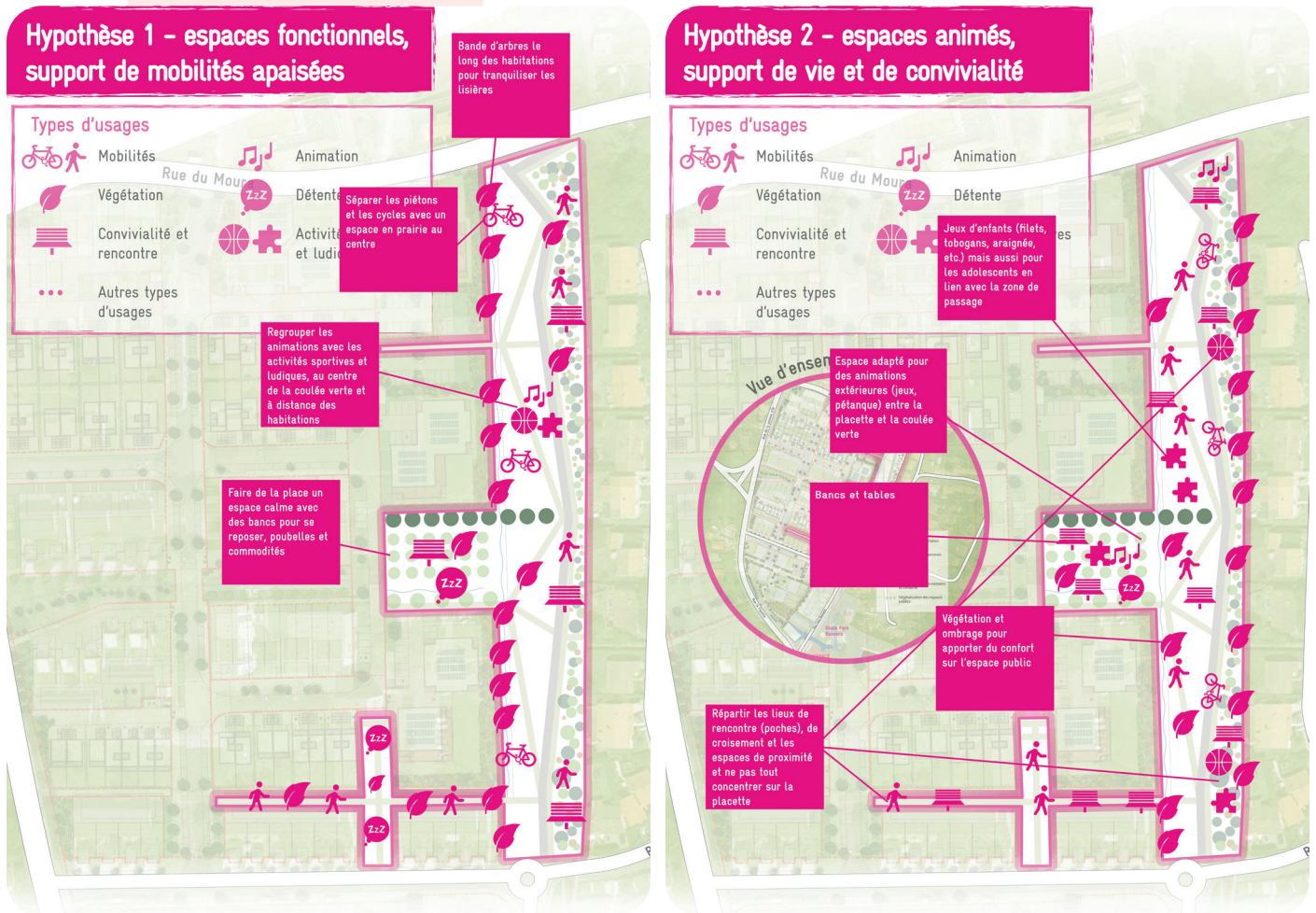
4

La concertation

Les résultats recueillis

Au cours des différents temps de concertation menés auprès de la population, de nombreuses idées et réflexions ont été recueillies. Ces dernières ont été transmises à l'équipe de Maîtrise d'Œuvre des espaces publics afin de faire évoluer le projet.

LES CARTOGRAPHIES À TAMPONNER



« De la végétation et de l'ombrage ! »

« Attention au bruit près des habitations ; pourquoi ne pas se servir de la végétation pour faire tampon ? »

« Des bancs et tables pour se reposer lorsqu'on se promène dans le quartier ou pour se retrouver entre amis »



LES TRAVAUX MENÉS AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ROSA BONHEUR

L'extraordinaire voyage vers le futur



Culture végétale



L'agenceur du Moura



« Je veux planter ! »

Rêve land



Une ville végétalisée

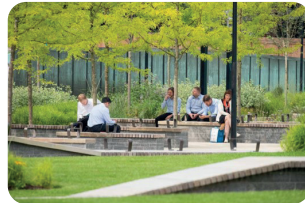


« Il faut arrêter de tuer les plantes, les insectes dans les arbres, les fleurs et les buissons et arrêter de polluer »

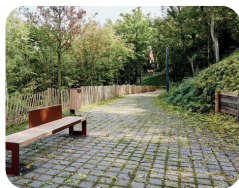
« Je veux voir des concerts de grands et grandes stars sur la place »



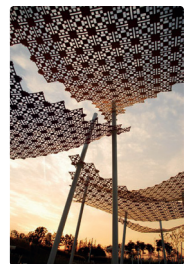
LES INSPIRATIONS



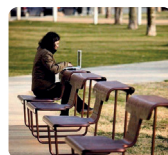
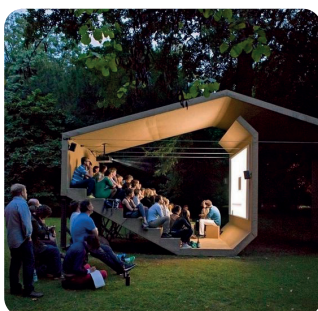
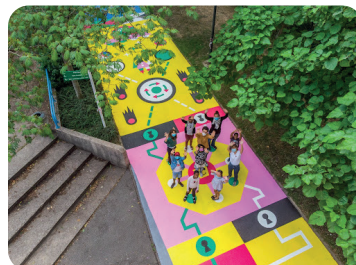
« Il faudrait avoir une diversité d'ambiances fleuries le long du chemin »



« Ce serait beau de faire un passage comme ça sur une portion du chemin »



« On s'y voit ! »



SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

La prairie humide, un ouvrage qui traduit l'esprit du quartier souhaité

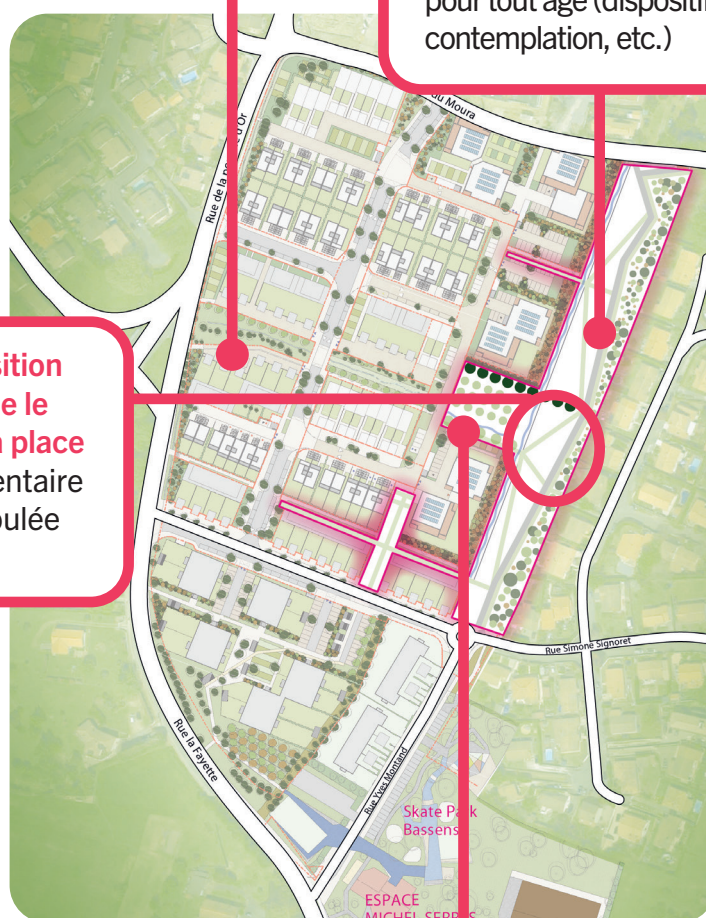
- > un lieu «rafraîchissant» qui donne à voir la présence de l'eau dans le quartier, et qui pourrait inclure des dimensions ludiques et pédagogiques
- > sans pour autant drainer trop de flux (quiétude des riverains)

La coulée verte, support de mobilités diverses mais aussi de convivialité... et de mise à distance

- > un lieu qui connecte les «lisières nord» à la ville
- > des itinéraires adaptés pour des mobilités actives, apaisées et sécurisées
- > un lieu confortable pour se retrouver, avec de l'ombre
- > un lieu support d'animations ponctuelles et de vie de quartier
- > un lieu aussi ouvert à des usages individuels pour tout âge (dispositif sportif adapté à tous, contemplation, etc.)

Un espace de transition à considérer comme le prolongement de la place

- > un lieu complémentaire et en lien avec la coulée verte



Les venelles piétonnes pour se déplacer dans le secteur

- > une attente pour des cheminements calmes, sécurisés et végétalisés
- > des habitants qui craignent que des assises viennent perturber la quiétude résidentielle

La place, un espace de fraîcheur, de rencontre et de sociabilité pour le quartier

- > un lieu pour se retrouver et échanger au quotidien
- > un lieu ombragé et végétalisé
- > un lieu "flexible" capable d'accueillir ponctuellement des animations de quartier



5

Foire aux questions

Le secteur Prévert est en projet mais reste un site habité. Vous trouverez ci-après des réponses à des questions sur le projet mais aussi sur la vie quotidienne du secteur et du quartier.

PROJET URBAIN ET CONCERTATION

Pourquoi une démarche de concertation autour de ce projet ?

Bordeaux Métropole et la ville de Bassens ont souhaité mener ce projet en concertation avec la population bassenaise afin qu'il soit co-construit et donc adapté aux futurs usagers.

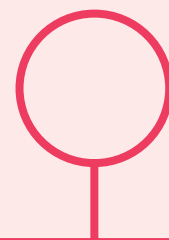
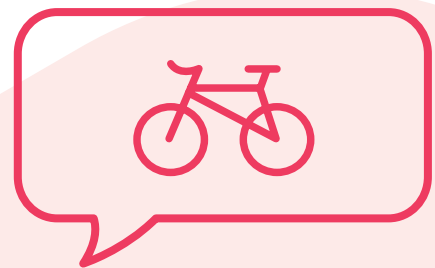
La concertation permet également que le projet soit connu de tous et donc approprié par le plus grand nombre.

Comment s'informer sur le projet ?

L'espace Michel Serres accueille la Maison du Projet. À ce titre, une exposition du projet y est présente et son personnel est là pour vous apporter les informations utiles ou répondre à vos questions. Des réunions d'information y sont régulièrement organisées pour suivre les avancées du projet.

Une page internet dédiée au projet du secteur Prévert a été ouverte sur le site de la participation de Bordeaux Métropole

participation.bordeaux-metropole.fr/participation/renouvellement-urbain-du-secteur-prevert-le-moura-dans-le-quartier-de-lavenir-bassens



VIE QUOTIDIENNE ET LOGEMENTS

À qui m'adresser en cas de questions ou problèmes avec mon logement (chauffage, isolation, détecteurs, déchets encombrants, etc.)?

DOMOFRANCE – 0970 830 003 -
contact.lormont@domofrance.fr à l'attention
de M. TROQUEREAU, gestionnaire
de la résidence

À qui m'adresser en cas de questions ou problèmes sur l'espace public (rats, poubelles, végétation, etc.)?

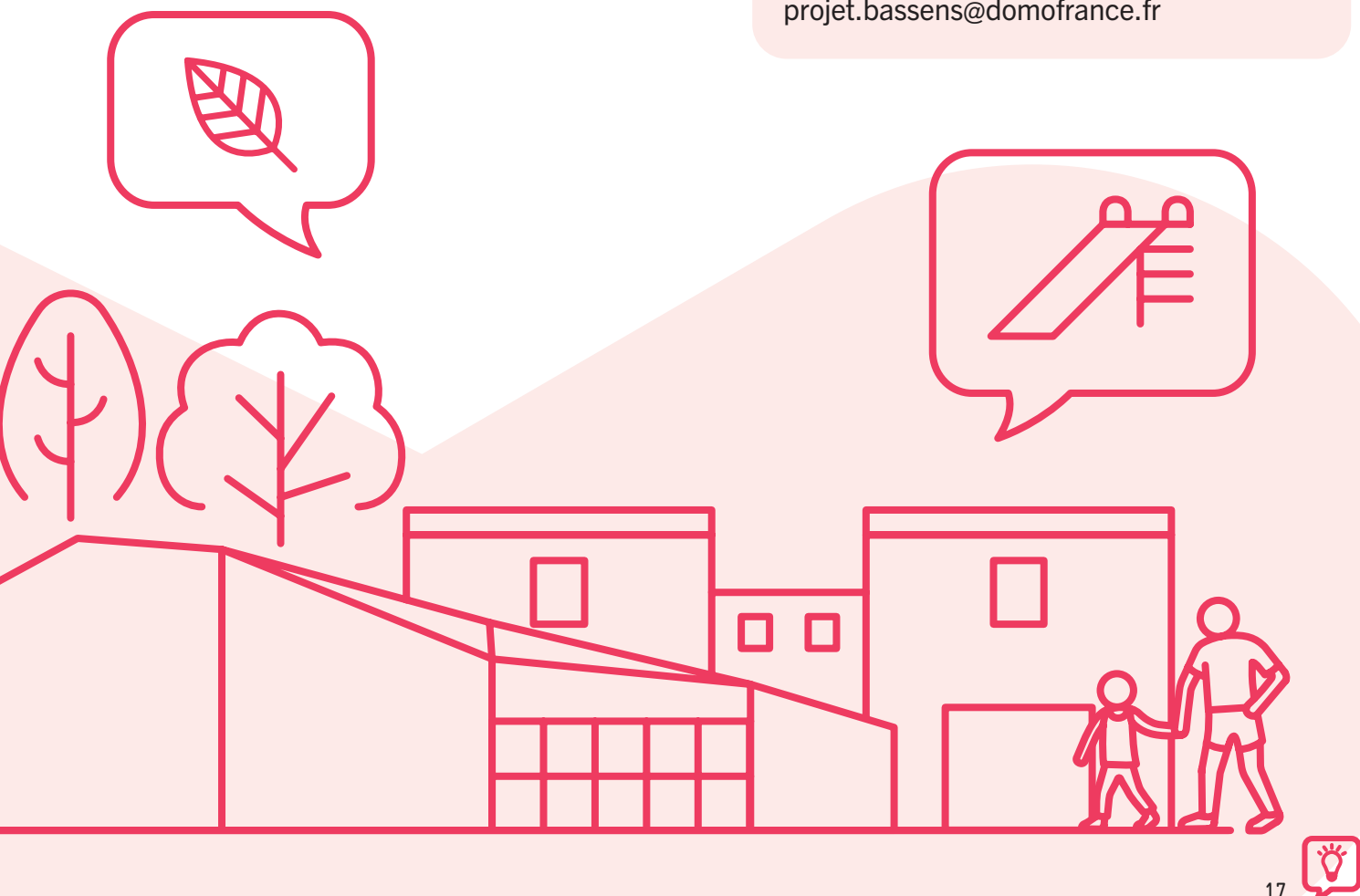
Au service technique de la ville de Bassens,
en passant par l'accueil : 05 57 80 81 57.

À qui m'adresser en cas de questions ou problèmes avec l'espace extérieur de ma résidence (végétation, etc.)?

DOMOFRANCE – 0970 830 003 -
contact.lormont@domofrance.fr à l'attention
de M. TROQUEREAU, gestionnaire
de la résidence

Comment sera assuré le lien avec les résidents lors des travaux de réhabilitation des résidences La Fayette et Clos Prévert?

Des réunions de chantiers auront lieu toutes les semaines avec les entreprises, en présence du maître d'œuvre et du Responsable de programmes chez Domofrance, Monsieur GARROS. Une boîte mail dans le cadre du projet de renouvellement urbain et de la réhabilitation a été mise en place :
projet.bassens@domofrance.fr



PENDANT LE CHANTIER SUR LES ESPACES PUBLICS ET LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Combien de temps vont durer les travaux ?

Les travaux des voiries internes et des espaces verts débuteront en 2024 et dureront environ 3 ans, avec un phasage veillant à impacter le moins longtemps possible la vie des habitants.

À qui m'adresser en cas de problèmes avec les travaux ?

La Maison du Projet accueillie à l'espace Michel Serres est animée par une référente du projet urbain. C'est à elle qu'il faut s'adresser en cas de problème ou de question ; elle trouvera ensuite le bon interlocuteur pour répondre aux interrogations. Par ailleurs, une boîte aux lettres est mise à disposition dans le même but ; vous pouvez y laisser vos remarques et questions sur le projet urbain.

Comment les nuisances liées aux travaux vont-elles être prises en compte ?

Les travaux se dérouleront de manière à limiter les nuisances aux riverains. Le phasage des travaux sera par exemple adapté de manière à réduire les gênes de circulation dans le quartier tout en maintenant les accès aux logements existants. Par ailleurs, les entreprises de travaux devront respecter la charte « Chantiers propres » de Bordeaux Métropole.

VIE LOCALE ET ANIMATIONS

Où trouver des informations sur la vie de mon quartier (animations, associations, etc.) ?

À l'espace Michel Serres ou à l'Hôtel de Ville.

Comment m'impliquer dans la vie de mon quartier ?

Il est possible de rejoindre des associations existantes : solidar'vet, association de parents d'élèves, ludothèque, etc.

Aussi, dans le cadre du contrat de ville entre l'État, Bassens et leurs partenaires, le Conseil Citoyen du quartier de l'Avenir est une association dédiée à l'intégration des habitants du quartier : association au projet de renouvellement urbain, à la vie locale, à la gouvernance du contrat de ville, etc. C'est un acteur incontournable de la vie locale qui ne demande qu'à accueillir de nouveaux habitants volontaires. Vous pouvez les contacter sur facebook (Conseil Citoyen du Quartier de l'Avenir) ou par mail : conseilcitoyen.quartieravenir@gmail.com



Crédits

Textes : Bordeaux Métropole (Direction de l'habitat et Pôle Territorial Rive Droite), Ville de Bassens, DOMOFRANCE, Écologie Urbaine & Citoyenne

Photos et illustrations : Bordeaux Métropole (Direction de la communication, Direction de l'habitat et Pôle Territorial Rive Droite), Ville de Bassens, DOMOFRANCE, Hanuman, Atelier Provisoire, dauphins, JP Gras, Écologie Urbaine & Citoyenne

Graphisme et mise en page : Bordeaux Métropole (Direction de la communication), Écologie Urbaine & Citoyenne

Impression : Bordeaux Métropole

Remerciements : à tous les participants de la concertation (habitants, usagers, associations)

